



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 2 avril 2025

Autorité environnementale

Nos réf. : AE/25/335
N° dossier : 2025-042
Affaire suivie par : Laurent MICHEL
Tél. : 01 40 81 90 32
Courriel : ae.igedd@developpement-durable.gouv.fr

Le Président de l'Autorité environnementale

à

Monsieur le Préfet du Nord

Objet : Accusé de réception d'une demande de cadrage préalable
Dossier : Projet de "zone grandes industries 3" (ZGI 3) du grand port maritime de Dunkerque (GPMD)

Par courrier du 14 mars 2025, l'Autorité environnementale a reçu une demande de cadrage préalable relative à l'évaluation environnementale du projet cité en objet.

J'accuse réception de ce dossier en date du **1^{er} avril 2025**.

Un contact sera pris avec vos services pour organiser une visite sur place ainsi qu'une réunion de travail.

L'avis de l'Autorité environnementale vous sera ensuite adressé dans les meilleurs délais.

Le Président de l'Autorité environnementale



Laurent MICHEL